

## Qualifications TSEEAC 2009 & Concepteurs de procédures

### Le programme des qualifications 2009 est sorti

Le SATAC UNSA vous informe que SDRH a édité le programme des qualifications TSEEAC pour l'année 2009.

#### PREMIERE QUALIFICATION

La 1<sup>ère</sup> qualification permet de juger de l'adaptation au premier emploi et les TSEEAC titulaires à la date de l'examen peuvent s'y inscrire.

**Les inscriptions ont lieu du 13 janvier au 13 mars 2009.**

Les épreuves auront lieu les 28, 29 et 30 avril à Paris.

Les TSEEAC qui justifient de 7 années d'ancienneté depuis nomination en qualité de stagiaire et qui ont été reçus à cette qualification peuvent être nommés TSEEAC de classe Principale.

Elle ouvre droit, en outre, à la perception du taux 3 de la prime de technicité après un an.

**La liste des reçus sera publiée le 30 avril 2009.**

#### DEUXIEME QUALIFICATION

La 2<sup>ème</sup> qualification est beaucoup plus complète et vérifie la polyvalence des TSEEAC.

Les TSEEAC qui sont TSEEAC/P à la date de l'examen peuvent s'y inscrire.

Les TSEEAC de classe Principale depuis au moins 6 années et possédant cette qualification peuvent être nommés TSEEAC de classe Exceptionnelle.

Elle ouvre droit, en outre, à la perception :

- du taux 4 de prime de technicité après un an
- du taux 1 de la prime de polyvalence (puis au taux 2, 4 ans plus tard)

Elle peut constituer un avantage lors des CAP sur certains postes (postes donnant accès au RTAC) et est indispensable pour être retenu en CAP sur un poste donnant accès au CTAC.

**Les inscriptions à la semaine d'autoévaluation auront lieu du 9 mars 2009 au 7 mai 2009.**

La session 1 aura lieu du 8 au 12 juin 2009 et la session 2 du 15 au 19 juin 2009 à l'ENAC à Toulouse.

**Les inscriptions à l'examen de qualification auront lieu du 29 juin au 4 septembre 2009.**

L'épreuve écrite se déroulera à l'ENAC à Toulouse le 21 octobre 2009. Les épreuves orales de la 2<sup>ème</sup> qualification statutaire auront lieu les 20, 22 et 23 octobre 2009 à l'ENAC (Toulouse).

**La réunion finale du jury et la publication de la liste des reçus interviendront le 24 novembre 2009.**

**Vous souhaitez être informé régulièrement des dossiers qui concernent les TSEEAC ?**

→ Vous ne recevez pas régulièrement le Télégramme,  
**Communiquez une adresse mail au BN.**

→ **Contactez le BN du SATAC (voir en-tête du télégramme)**

**ÉCOUTER ■ DÉFENDRE ■ INFORMER**

**Les CAP d'automne pour les TSEEAC auront lieu le 3 décembre 2009 pour les postes en recouvrement et le 15 décembre pour les postes ouverts aux seuls TSEEAC.**

**Les lauréats de la qualification 2009 pourront donc postuler, s'ils le souhaitent, sur des postes donnant accès au CTAC.**

## Le dossier « concepteurs de procédures » débloqué ?

*A l'issue de la dernière réunion sur le sujet, le SATAAC UNSA a écrit au Directeur des Services de la Navigation Aérienne pour lui demander d'organiser, à son niveau, avec quelques acteurs supplémentaires autour de la table, une vraie réunion ... utile.*

### INTRODUCTION

Nous ne reviendrons pas sur l'origine de cette série de réunions, si ce n'est pour rappeler que c'est bien le SATAAC UNSA qui est à l'origine de la prise de conscience subite de l'ensemble des Organisations Syndicales.

Nous prenons acte du réveil de la CGT qui, après n'avoir pas fait le déplacement pour la première réunion obtenue par le SATAAC UNSA, le 9 décembre dernier, affirme avoir, enfin, pris

conscience des risques d'externalisation de ce savoir-faire.

Ce réveil tardif ne l'empêche pas de communiquer, de manière ambiguë, comme d'habitude, en tentant de faire croire qu'elle est, et a été, force de propositions.

**Décidément, certains sont passés maîtres dans l'art de la récupération des actions des autres !**

### REUNION DU 7 JANVIER 2009

Cette réunion a été inutile, nos interlocuteurs continuant, comme lors de la première réunion, de prétendre qu'il s'agit, pour eux, d'un axe stratégique, d'un enjeu majeur, etc. et, malgré cela, s'évertuant à ne rien changer pour que la situation s'enlise. En fait, elle n'a servi qu'à mesurer la distance énorme entre le point de vue des représentants du SIA et de la DSNA à ces réunions, et le nôtre.

Les propositions du SATAAC UNSA sont, en réalité, assez faciles à mettre en œuvre :

#### L'organisation

Le SATAAC UNSA estime qu'il faut assurer une réelle coordination et réduire très nettement le nombre d'études inutiles qui ne débouchent sur rien de concret.

En termes de gestion de ressources humaines, le SATAAC UNSA suggère de copier ce qui se fait pour les CTE : S'assurer qu'il y a des sessions de formation organisées à l'ENAC régulièrement et à des périodes coïncidant avec les campagnes de mutations.

Ainsi, les candidats retenus en CAP rejoindraient leur nouveau service assez rapidement, seraient formés « dans la foulée » puis pris en charge par leur service sous la supervision d'un ou plusieurs concepteurs.

**Ce n'est pas le cas (et de loin) aujourd'hui !**

#### Les effectifs

Le SATAAC UNSA estime que le dimensionnement imposé à l'époque de la mise en place des SNA à deux concepteurs / SNA est une erreur.

Le SATAAC UNSA préconise de dimensionner les sub. Etudes des SNA à 3 concepteurs minimum (hors encadrement) et de renforcer le BPS du SIA de 3 TSEEAC.

**Avec un apport total de 9 à 10 TSEEAC, la DSNA aurait les moyens :**

- de réaliser les procédures nécessaires pour les aérodromes DSNA
- de s'occuper des aérodromes AFIS (pour lesquels elle s'est engagée)
- de développer, une fois le pic d'activité passé, un pôle de compétence au sein du FAB EC capable de répondre aux appels d'offres d'autres Pays (Afrique, Europe Centrale, etc.)

#### La reconnaissance

S'agissant de postes d'experts, le SATAAC UNSA, qui a obtenu, dans le dernier protocole, une réforme de leur système indemnitaire avec progression automatique dans la grille EVS, attend les prochaines négociations protocolaires où des discussions devront avoir lieu pour évoquer les moyens de reconnaissance statutaire de ces postes.

**Après avoir écrit, le SATAAC UNSA a rencontré le Directeur des Services de la Navigation Aérienne.**

**Celui-ci nous a informés qu'il accédait à la demande du SATAAC UNSA et qu'une réunion allait être organisée, sous sa Présidence, à laquelle seraient associés l'ENAC et des représentants de SNA.**